



## COMPTE RENDU

### Bureau Communautaire

Du 19/03/2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf mars à dix-sept heures, les membres du Bureau communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à Bourg Achard, sous la présidence de Benoît GATINET.

#### Étaient présents,

Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE, Hervé CAILLOUEL, Jean Pierre DENIS, Monique MOULLIERE, Jean-Marie GUENIER, Abed KARNOUB.

#### Pouvoirs,

Mary-Dominique ROUAS donne pouvoir à Hervé CAILLOUEL, Christine VAN-DUFFEL donne pouvoir à Benoît GATINET, Vincent MARTIN donne pouvoir à Jean-Pierre DENIS.

#### Absents, excuses,

Jean QUETIER, Gwendoline PRESLES.

*M. le Président demande l'approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 5 mars 2019, En l'absence de remarques, il est adopté à l'unanimité.*

## ASSAINISSEMENT

### **Décision N° B-11-2019 – Convention financière avec la Cdc de Pont Audemer Val de Risle pour l'exploitation des installations d'assainissement collectif de Quillebeuf sur Seine.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune de Quillebeuf sur Seine a quitté la Communauté de communes Roumois Seine pour la Communauté de communes Pont-Audemer/Val de Risle.

Afin d'assurer la continuité du service public mais aussi de garantir l'équilibre du marché actuel d'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif passé entre la Communauté de communes Roumois Seine et la SAUR, il est proposé d'établir une convention entre la Communauté de communes Roumois Seine et la Communauté de communes Pont-Audemer/Val de Risle.

Celle-ci a pour but de définir les conditions techniques et financières pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif situés sur la commune de Quillebeuf sur Seine.

**Vu** le code général des collectivités,

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral DRCL/BCLI/2016-88 portant création de la Communauté de Communes Roumois Seine,

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral DRCL/BCLI/2017-69 portant retrait des communes de La Pyle, du Bec Thomas, St Cyr la Campagne, St Didier des Bois, de St Germain de Pasquier et de Vraiville de la communauté de communes Roumois Seine ;

**Vu** l'arrêté DRCL/BCLI/2017-71 portant composition de l'assemblée délibérante de la communauté de communes Roumois Seine suite à la création de la commune nouvelle de Thénouville et au retrait des communes de La Pyle, du Bec Thomas, St Cyr la Campagne, St Didier des Bois, de St Germain de Pasquier et de Vraiville ;

**Vu** l'arrêté DELE/BCLI/2018-46 portant retrait des communes de Bouquelon, Fouqueville, La Harengère, La Haye du Theil, La Saussaye, Le Bosc du Theil, Mandeville, Marais Vernier, Quillebeuf Sur Seine, Rougemontiers, Routot, Saint Meslin du Bosc, Saint Samson de la Roque, Tourville la Campagne de la communauté de communes Roumois Seine, modifié par l'arrêté inter-préfectoral DELE/BCLI/2019-5;

Administration Générale  
666 rue Adolphe Coquelin  
B.P 3  
27310 BOURG ACHARD

02 32 57 95 28  
contact@roumoiseine.fr  
www.roumoiseine.fr



Vu la délibération N° CC/AG/1-2017 en date du 4 janvier 2017, portant élection du Président de la Communauté de communes Roumois Seine ;  
Vu la délibération du Conseil communautaire n°CC/AG/38-2017 en date du 31 janvier 2017 et CC/AG/192-2017 du 28 septembre 2017 portant sur la délégation de pouvoir du Conseil communautaire vers le Bureau communautaire ;  
**Considérant** la convention mise en annexe ;

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec la Communauté de communes Pont-Audemer/Val de Risle.

## URBANISME

---

### Projet de décision - Convention de partenariat avec SOLIHA Normandie Seine (Espace info-énergie)

---

Les membres du Bureau communautaire proposent de surseoir à cette décision.

## RELEVÉ D'AVIS

### RESSOURCES HUMAINES

#### Projet de délibération

Approbation PLU de la commune de Saint Pierre du Bosguérard.....	Favorable à l'unanimité
Adhésion à l'Agence d'urbanisme de la Région du Havre.....	Favorable à l'unanimité
Délégation de signature avis PLUiH – CASE.....	Favorable à l'unanimité
Délégation signature avis Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des territoires normands (SRADDET) .....	Favorable à l'unanimité
Création de poste suite à intégration directe.....	Favorable à l'unanimité
Création de poste – Adjoint technique.....	Favorable à l'unanimité
Modification de la durée hebdomadaire de travail.....	Favorable à l'unanimité
Modification du tableau des effectifs .....	Favorable à l'unanimité

Séance levée à 18h45

Benoît GATINET  
Président

